

GUIDE *de* la Petite Enfance



petite
enfance



Relais
petite enfance

Informier
Accueillir
Accompagner



Gujan-Mestras
Bassin par nature

Sommaire



La Maison de l'Enfance et de la Parentalité (MEP) [p.4]

- 1/ Le Relais Petite Enfance (RPE)
- 2/ Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- 3/ La Coordination Petite Enfance

Les modes d'accueil petite enfance [p.7]

1/ Les modes d'accueil collectif petite enfance

- 1.1/ Crèche Les Barbotins
- 1.2/ Crèche Les P'Tits Pouces
- 1.3/ Micro crèche Les Clapotis
- 1.4/ Crèche Les Coccinelles
- 1.5/ Micro-crèche Bubble crèche

2/ Les modes d'accueil individuel

- 2.1/ Les assistantes maternelles
- 2.2/ Les aides à domicile

Les activités d'éveil et de loisirs en famille [p.14]

- 1/ L'offre culturelle municipale
- 2/ Les aires de jeux

Les partenaires institutionnels petite enfance [p.15]

Plan [p.16]



Édito



Avec ce guide Petite Enfance, nous avons voulu réunir, en un seul document, les réponses aux questions que peuvent se poser les parents des tout jeunes enfants vivant ou s'installant à GUJAN-MESTRAS.

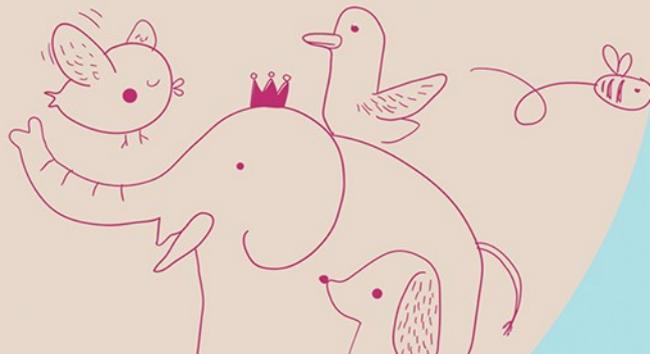
Si vous êtes parents d'un enfant de moins de six ans, vous y trouverez toutes les informations concernant les modes d'accueil Petite Enfance, et les services d'accompagnement à la parentalité dans notre ville.

Mais aussi, il vous aidera à mieux connaître l'ensemble des services de la commune, en direction des familles, qu'ils soient culturels, sociaux ou de loisirs.

Parce que nous souhaitons que l'on se sente bien à GUJAN-MESTRAS, et ce dès le plus jeune âge.

Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS
1^{er} Adjoint au Maire



La Maison de l'Enfance et de la Parentalité (MEP)

1/Le Relais Petite Enfance (RPE)

Animé par deux professionnelles de la petite enfance, le RPE est un service public ouvert à tous et gratuit.

Ce service a deux missions principales :

- **En direction des familles** : informer sur les différents modes d'accueil collectif et individuel assurés par une assistante maternelle à son domicile ou en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) ou une aide à domicile ; accompagner les familles dans leur réflexion et pré-inscrire sur la ou les structures d'accueil collectif de leur choix.

- **En direction des assistantes maternelles** : favoriser la rencontre parents / assistantes maternelles agréées travaillant à leur domicile ou en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM); veiller à l'amélioration de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle; accompagner la profession d'assistante maternelle; offrir un espace de jeux aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle pour être et faire ensemble.



Horaires d'ouverture :

Accueil sur rendez-vous
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
9h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Relais Petite Enfance
Maison de l'Enfance et de la
Parentalité

Allée Clément Marot
Tel : 05.57.52.59.20

Mail : rpe@ville-gujanmestras.fr



2/ Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

C'est un lieu convivial et chaleureux animé par des accueillantes professionnelles de la petite enfance, où les familles peuvent venir pour rencontrer d'autres familles et partager un temps de jeu avec leur jeune enfant de 0 à 4 ans prioritairement (fratrie acceptée jusqu'à 6 ans).

Pour les enfants, c'est un espace adapté qui permet de jouer, de découvrir de façon douce et sécurisée la vie de groupe.

Pour les adultes, c'est un lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres parents et des professionnelles.

L'accueil est libre, gratuit, anonyme et sans inscription préalable.

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 9h à 12h

Le jeudi de 15h00 à 18h00

Le vendredi de 9h à 12h

Fermeture durant les vacances scolaires

**Lieu d'Accueil Enfants Parents
Maison de l'Enfance et de la
Parentalité**

Allée Clément Marot

Tel : 05.57.52.59.22/06.38.45.02.00

Mail : laep@ville-gujanmestras.fr



3/ La Coordination Petite Enfance

La coordinatrice et responsable du service petite enfance, supervise l'ensemble des actions petite enfance, en collaboration avec les crèches (associatives ou privées) et les partenaires institutionnels, afin de favoriser l'éveil et l'épanouissement des plus jeunes tout en garantissant un accueil de qualité.

La Fête de l'enfance et de la jeunesse.

Tous les ans, au mois de mars, en lien avec l'ensemble des professionnels de la petite enfance et de la jeunesse, la coordinatrice organise la Fête de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit d'une semaine d'animations festives, ludiques et gratuites à partager, pour petits et grands à la Maison des Associations et à la Maison des Jeunes.

Cette fête se clôture par le Carnaval annuel géré par le service petite enfance.



6



Coordination petite enfance
Maison de l'Enfance et de la Parentalité

Allée Clément Marot

Tel : 05.57.52.59.21

Mail : petite.enfance@ville-gujanmestras.fr

Les modes d'Accueil Petite Enfance

1/ Les modes d'accueil collectif

Procédure d'inscription :

Toute demande d'accueil en structure d'accueil collectif doit être formulée, à partir du 3^{ème} mois révolu de grossesse, auprès du Relais Petite Enfance (RPE); à l'exception de la micro-crèche privée qui gère elle-même ses inscriptions.

Le RPE centralise les dossiers qui seront examinés par la suite dans le cadre d'une commission d'attribution des places avec tous les responsables de structures, les agents du RPE, la coordinatrice petite enfance, le Directeur enfance jeunesse éducation et l'élue déléguée à la petite enfance.

Une charte de fonctionnement du RPE définit et clarifie les modalités de pré-inscription et d'admission des jeunes enfants dans les structures d'accueil collectif petite enfance de la commune de Gujan-Mestras.

L'accueil peut être un accueil régulier et contractualisé avec jours et horaires définis à l'avance.

L'accueil peut être occasionnel, c'est à dire non contractualisé, en illimité ou pour un maximum de 20h/semaine selon les structures et en fonction des temps vacants sur la structure d'accueil.

Le tarif horaire de toutes ces structures est soumis à la Prestation de Service Unique (PSU) mis en place par la CAF. Cette prestation permet un calcul des tarifs en fonction des ressources annuelles avant abattement de chaque famille.

La commune de Gujan-Mestras compte trois structures d'accueil collectif dont deux associatives et une privée ainsi que deux micro-crèches dont une associative et une privée.



1.1/ Crèche « Les Barbotins », Association Enfance Pour Tous

La crèche « Les Barbotins » accueille 28 enfants âgés de 3 mois à 6 ans avec une priorité pour les petits Gujanais.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



Crèche associative
"Les Barbotins" - Enfance Pour Tous

Maison de l'Enfance et de la Parentalité
1 Allée Clément Marot
Tél : 05.56.66.62.12
Mail : lesbarbotins@enfancepourtous.com



1.2/ Crèche « Les P'tits Pouces », Association Les P'tits Pouces

La crèche « Les P'tits Pouces » accueille 28 enfants chaque jour de 3 mois à 6 ans avec une priorité pour les petits Gujanais.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



Crèche associative
« Les P'tits Pouces »

64, avenue de Lattre de Tassigny
La Hume
Tél : 05.56.66.78.64
Site : www.lesptitspouces.fr
Mail : ptitspouces@wanadoo.fr



1.3/ Micro-crèche « Les Clapotis », Association Les Clapotis

La micro-crèche « Les Clapotis» accueille 12 enfants de 10 mois à 6 ans avec une priorité pour les petits gujanais.

La structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 17h30 ainsi que les mercredis de 8h30 à 18h30.



Micro-crèche associative
"Les Clapotis"

2, Allée Mozart

Tél : 05.57.52.40.44

Mail : asso.lesclapotis@orange.fr

1.4/ Crèche « Les Coccinelles », Entreprise Novacrèche

La crèche « Les Coccinelles » accueil 40 enfants chaque jour de 3 mois à 6 ans.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 20h sans fermeture annuelle.

Une partie des places est réservée par la Ville au profit des habitants de la commune.
Les autres places sont accessibles aux employeurs et professions libérales pour leur propre enfant ou ceux de leurs salariés.



Crèche privée inter-entreprise
Novacrèche « Les Coccinelles »

Allée Mozart
Mail : lescoccinelles@novacreche.fr
Site : www.novacreche.fr.site
Tel : 05.56.83.66.51

1.5/Micro-crèche « Bubble crèche », Société Bubble crèche

La micro-crèche « Bubble crèche » accueille un groupe de 12 enfants âgés de 0 à 3 ans sans obligation de résidence sur la commune de Gujan-Mestras.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.



Micro-crèche « Bubble crèche »

5, Allée des Cabanes, zone actipôle

Tél : 05.46.18.61.19

Site : <https://www.bubblecreche.com>

Mail : contact@bubblecreche.com



2/ Les modes d'accueil individuel

2.1/ Les assistantes maternelles agréées exerçant à leur domicile ou en Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Retrouvez la liste des assistantes maternelles de la Ville au Relais Petite Enfance.

Le RPE informe les assistantes maternelles et les parents sur leur statut d'employeur/employé (droits et devoirs, salaire, contrat...).

Il aide les parents employeurs dans leurs démarches administratives.

Il propose des ateliers pédagogiques aux enfants accueillis par les assistantes maternelles indépendantes.

2.2/ Les aides à domicile

Les aides à domicile sont des professionnelles qui gardent le jeune enfant au domicile de celui-ci.

Le RPE peut vous orienter vers des organismes de garde à domicile.



Les activités d'éveil et de loisirs en famille

1/ L'offre culturelle municipale

- Médiathèque Michel Bézian, Allée Mozart
Tel : 05.57.52.54.60 / Mail : mediatheque@ville-gujanmestras.fr
- Spectacles jeune public le mercredi matin/saison culturelle :
Tel : 05.57.52.59.31 / Mail : info.culture@ville-gujanmestras.fr

De nombreuses associations sportives et culturelles offrent un complément d'animations pour les jeunes enfants. Retrouvez la liste dans le guide des associations sur le site de la Ville

2/ Les aires de jeux

Nos aires de jeux sont des espaces ludiques, sécurisés, d'éveil, de découverte et de socialisation pour les jeunes enfants ; et des lieux agréables de rencontre au quotidien, de convivialité et d'échanges pour les accompagnants (parents, grands-parents, assistantes maternelles...).

6 aires de jeux : Mairie, Médiathèque, Lac de la Magdeleine, Plage et Prairie de la Hume, Parc de la Chêneraie.



Les partenaires institutionnels petite enfance

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance :
Madame Mélanie Jean-Jean

Rencontre sur RDV

Tèl : 05.57.52.59.21 / petite.enfance@ville-gujanmestras.fr

PMI à la MDSI du Teich :

De la grossesse aux 6 ans de votre enfant, les professionnels de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département vous accompagnent (médecin, sages-femmes, puéricultrices...). Ce service est ouvert à tous, gratuit et garantit la confidentialité.

102 Avenue de Bordeaux, 33470 Le Teich

Tèl : 05.57.52.55.40 / dgas-pts-bassin-mdsi-leteich@gironde.fr

<https://www.gironde.fr/PMI>

CAF :

Point service CAF au CCAS de la Ville.

Accueil téléphonique ou physique des allocataires et renseignements sur toutes les prestations CAF.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

76 cours de la République

33470 Gujan-Mestras

Tél. 05 57 52 57 79 / Mail : ccas@ville-gujanmestras.fr

Site de la CAF de la Gironde :

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-gironde>



Plan



Plage de La Hume

Port de Gujan

Port de Larros

Port du Canal

La Hume

Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

Crèche « Les P'tits Pouces »

Mairie

Meyran

Gujan

Allée de Bordeaux

Crèche Les Barbotins

Crèche "Les Clapotis"

Maison de l'Enfance
Relais Petite Enfance

Crèche "Les Coccinelles"

Lieu d'Accueil Enfants Parents
Coordination petite enfance

← ARCACHON

Lac de la Magdeleine

A660

BORDEAUX →

Aire de jeux

Micro crèche « Bubble crèche »